



Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Rapport annuel 2022

Editorial

Nous avons déjà cinq cycles d'examens réussis derrière nous et la rétrospective est réjouissante. L'ensemble de de l'Association FPS ap s'agrandit et un élargissement des structures au niveau suivant est prévu. L'année dernière, le règlement d'examen et les directives ont été partiellement révisés. Cette révision a permis de documenter les évolutions de notre organisation.

Il convient de prêter une attention accrue à la numérisation croissante dans l'environnement des administrations publiques. La numérisation n'épargne pas l'administration publique. La charge de travail augmente, alors que les effectifs restent les mêmes. Et cela nécessite la numérisation des processus commerciaux internes. La collaboration interadministrative devient de plus en plus importante. Des processus continus des habitants aux parlementaires en passant par l'administration et vice-versa - et ce, bien entendu, avec une mobilité et une sécurité maximales - sont exigés.

C'est dans cet esprit que s'inscrit le nouveau site web qui a pu être mis en ligne. A l'heure de l'administration numérique, l'objectif d'un site web moderne est que toutes les informations pertinentes soient accessibles facilement et au même endroit, et ce pour tous les acteurs.

*You can have data without information,
but you cannot have information without data*

Daniel Keys Moran

Le comité directeur, la commission d'assurance qualité, le secrétariat, le secrétariat d'examen et les expert-e-s d'examen travaillent en étroite collaboration dans ce sens, suivent de près les évolutions et offrent, grâce à leur engagement personnel, la garantie d'une organisation d'examen moderne, en temps et en heure.

L'administration publique est ainsi prête à relever les défis futurs.

Les collègues qui s'engagent au sein de la FPS ap méritent nos remerciements.

Erich Hirt
Président de l'Association FPS ap

Rapport de la commission chargée de l'assurance qualité (CAQ) et du secrétariat des examens

Les examens 2022 ont eu lieu les 13, 14 et 15 juin 2022 sur les six sites de Lugano, Chur, Brugg-Windisch, Lucerne, Saint-Gall et Delémont. Au total, 110 personnes ont passé les examens. Les membres de la CAQ ont assisté à certains examens sur tous les sites et ont pu se rendre compte de la qualité élevée des examens.

La décision d'admission a été prise près de trois mois et demi plus tôt, le 2 mars 2022. 115 candidats au total s'étaient inscrits. Quatre repentis n'ont dû passer que l'entretien professionnel. Le contenu des 111 dispositions a été examiné par les expertes et experts aux examens (PEX) et formellement accepté par la CAQ.

Lors des examens, 73 PEX ont été mobilisés. Huit nouveaux PEX ont été recrutés pour l'année d'examen 2022. Ceux-ci ont reçu une formation complète début février. Des échanges d'expériences ont eu lieu en mars avec tous les PEX sous forme en ligne. Les thèmes principaux étaient la gestion des remarques sur le plagiat ainsi que l'utilisation du pool de cas révisé et de la grille d'évaluation.

Quinze PEX de toutes les régions linguistiques ont pu être recrutés et se sont occupés de manière intensive de l'actualisation, du renouvellement et du complément du pool de cas. L'objectif était d'améliorer la qualité du pool de cas là où cela s'avérait nécessaire.

Le 28 juin 2022, la CAQ a statué sur les résultats de l'examen. 97 candidats ont satisfait aux exigences d'un diplôme positif, c'est-à-dire obtenir au moins la note 4 dans les deux parties de l'examen. 13 candidats ont échoué à l'examen. Le taux d'échec de 11,82% correspondait à peu près à celui de l'année précédente.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de candidates et candidats par organisme de formation:

Académie de St-Gall	30
Avenir Formation Delémont	14
bwd Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung Bern	1
HSLU Hochschule Luzern	27
ibW Höhere Fachschule Südostschweiz Chur	12
Istituto della formazione continua IFC Bellinzona	7
KV Zürich Business School	19

Après deux ans de renoncement, une cérémonie physique de remise des diplômes a enfin pu être organisée le 26 août 2022. Les spécialistes en administration publique ont reçu leur diplôme fédéral sur le campus de la FHNW à Brugg-Windisch. Les participants ont visiblement apprécié la cérémonie et l'apéro riche qui a suivi.

Les travaux de révision partielle du règlement d'examen (RE) et des directives ont pu être formellement achevés. Le SBFJ a approuvé le règlement d'examen le 31 octobre 2022 et l'entrée en vigueur des nouvelles bases juridiques aura lieu le 1er août 2023, de sorte que les examens pourront être organisés pour la première fois en 2024. Les nouvelles compétences dans le domaine de la numérisation seront perceptibles pour l'examen professionnel.

La KV Business School de Zurich, la Fachhochschule Nordwestschweiz, l'AvenirFormation, la Hochschule Luzern ainsi que l'Istituto della Formazione Continua ont été ré-accrédités pour six années supplémentaires. Le Bildungszentrum für Wirtschaft Weinfelden (BZWW) a obtenu sa première accréditation. Les discussions intensives avec le Centre de formation pour l'économie et les services (BWD) de Berne et le Bernisches

Gemeindekader (BGK) se sont déroulées de manière moins réjouissante. Ceux-ci ont retiré leur demande de ré-accréditation et ont ainsi mis fin à la collaboration avec la FPS ap.

Néanmoins, l'année d'examen 2022 peut être considérée comme très réussie. La CAQ s'est réunie à deux reprises et a pris une décision par voie de circulaire. Diverses questions de nature secondaire ont pu être réglées au sein du comité (président/vice-président) et lors d'échanges avec le secrétariat d'examen. Dès l'année de référence 2022, il apparaît que les prochains examens seront particulièrement exigeants, puisque près de 200 candidats se sont inscrits.

Le travail ne s'arrête pas ! Ainsi, on ne sait pas actuellement si la réforme de l'apprentissage de commerce 2023 aura des répercussions sur le futur examen professionnel et, le cas échéant, lesquelles. Nous observerons les développements les yeux ouverts et réagirons à temps si cela s'avère nécessaire.

La commission d'assurance qualité et le secrétariat d'examen remercient les instances de l'organe responsable, les prestataires des cours préparatoires ainsi que les expertes et les experts aux examens pour leur collaboration constructive et empreinte de confiance au cours de l'année associative 2022.

Simon Theus
Président commission d'assurance qualité

David Ammann
Secrétariat des examens

Organes de l'Association

Membres de l'organe responsable

L'Association FPS ap compte dix membres au 31.12.2022:

- Formation romande des cadres communaux
- Administration cantonale des Grisons, bureau du personnel
- Société suisse des employés de commerce
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Association des communes suisses
- Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux
- Association pour les finances et la comptabilité publiques
- Association suisse des services des habitants
- Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale
- Branche Administration publique (ovap)

L'Association souhaite vivement élargir en permanence l'organe responsable de l'Association et couvrir autant que possible tous les niveaux administratifs.

Assemblée des délégués 2022

La 9ème assemblée ordinaire des délégués (AD) de l'Association FPS ap online a eu lieu le 9 juin 2022. Le rapport annuel 2021 ainsi que les comptes annuels 2021 avec le rapport de révision ont été approuvés à l'unanimité ou ont fait l'objet d'une prise de connaissance. L'Assemblée des délégués s'est également prononcée en faveur d'une cotisation inchangée de 500 CHF pour les membres en 2023 et a adopté le budget 2022. La société ROD Treuhand AG a été réélue pour un an en tant qu'organe de révision de l'Association FPS ap.

Comité

Au 31 décembre 2022, le Comité de l'Association FPS ap se composait des personnes suivantes:

Président	Erich Hirt, chef de service de l'Administration générale, Chiètres FR
Vice-présidence	vacante
Comité	Alexandra Betschart, collaboratrice Personnel Commune de Cham, Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale VWBZ Micheline Guerry-Berchier, directrice de l'association des communes fribourgeoises, présidente de la Formation romande des cadres communaux FR2C Melinda Bangerter, formation et conseil, Société suisse des employés de commerce SEC Heinz Nievergelt, ancienne direction de la formation, des affaires sociales et des sports Matteo Oleggini, responsable du secteur Institutions de l'ARSL, Comité Groupement suisse pour les régions de montagne SAB
Succursale	David Ammann, Federas Beratung AG, Zurich
Organe de révision	ROD Treuhand AG, Urtenen-Schönbühl (BE)

Corinne Marrel a fait part de sa démission du comité pour des raisons professionnelles. Melinda Bangerter s'est proposée pour la remplacer et a été élue lors de l'AD 2022.

Commission d'assurance qualité

Toutes les tâches liées à l'organisation de l'examen et à l'octroi du brevet sont confiées à la commission d'assurance qualité (CAQ). Durant l'année associative 2022, la CAQ se composait des membres suivants:

Président des Grisons	Simon Theus, chef de projet/ chef de service adjoint, Office des affaires communales
Vice-présidence	Pierre Bersier, économiste, République et Canton du Jura
Membres	Christian Bürki, ancien responsable de la division Écoles professionnelles à l'Office de l'enseignement secondaire du 2 ^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne Helmut Corpataux, secrétaire communal de l'administration communale de Tavel Adrian Hauser, secrétaire communal de l'administration communale de Langnau a. A. Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale / collaboratrice scientifique, Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Secrétariat des examens	David Ammann, Franziska Cekic, Marion Wieland und Irene Hürlimann, Federas Beratung AG, Zurich

Secrétariat/secrétariat des examens

Le secrétariat et le secrétariat des examens continueront d'être gérés par Federas Beratung AG sur mandat.

Comptes annuels 2022

	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
RECETTES			
Cotisations des membres	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Taxes d'accréditation	10'000.00	7'500.00	7'500.00
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Taxes d'examen	195'847.00	193'480.00	207'000.00
Contribution SEFRI	234'000.00	248'000.00	268'500.00
Autres recettes	100.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	444'947.00	453'980.00	488'000.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	200'075.35	210'254.60	240'500.00
Comptabilité	11'725.90	13'242.15	13'000.00
Frais de bureau et d'administration	4'522.35	7'957.90	5'500.00
Total frais secrétariat	216'323.60	231'454.65	259'000.00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	13'980.00	10'400.00	15'000.00
Charges experts aux examens	122'825.00	116'225.00	125'000.00
Frais experts aux examens	6'316.90	4'576.70	9'000.00
Frais Comité/CAQ	3'380.30	1'480.00	3'500.00
Total frais de personnel	146'502.20	132'681.70	152'500.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	1'140.95	2'027.80	4'200.00
Total charges assurances sociales	1'140.95	2'027.80	4'200.00
Services			
Frais de locaux	9'324.75	13'172.80	9'000.00
Frais de traduction	23'267.45	4'455.70	9'500.00
Frais d'impression et de port	4'382.35	5'855.70	6'000.00
Site Internet/communication	14'300.30	31.00	10'500.00
Révision	1'395.80	2'900.80	1'500.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Événements	12'994.25	0.00	8'900.00
Charges d'exploitation div.	863.04	1'061.74	1'100.00
Amortissements	0.00	13'928.45	0.00
Charges d'intérêt sur les emprunts	0.00	625.00	0.00
Total services	66'527.94	42'031.19	46'500.00
TOTAL DÉPENSES	430'494.69	408'195.34	462'200.00
Charges et produits extraordinaires			
Dépenses exceptionnelles	0.00	-950.00	0.00
Recettes exceptionnelles	8'320.50	3.95	0.00
TOTAL EXTRAORD. CHARGES + PRODUITS	8'320.50	-946.05	0.00
Résultat annuel (bénéfice/perte)	22'772.81	44'838.61	25'800.00

Bilan 2022

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF		
Actif circulant		
Compte CP	21'564.47	31'865.11
Compte d'épargne CP	0.00	0.00
Liquidités	21'564.47	31'865.11
Débiteurs	0.00	5'000.00
Compte de passage	0.00	-500.00
Créances résultant de livraisons et prestations	0.00	4'500.00
Régularisation d'actifs	165'577.30	131'525.75
Régularisation d'actifs	165'577.30	131'525.75
Documents d'examen	0.00	0.00
Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
Total actif circulant	187'141.77	167'890.86
TOTAL ACTIF	187'141.77	167'890.86
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Dettes créanciers	56'147.65	31'227.15
Dettes salaires non versés	303.40	8'745.80
Dettes AVS/AC/AI/APG	0.00	0.00
Acomptes de clients	0.00	0.00
Dettes résultant de livraisons et prestations	56'451.05	39'972.95
Passifs de régularisation	1'500.00	1'500.00
Prêt VZGV	0.00	0.00
Prêt Federas	0.00	20'000.00
Passifs de régularisation, provision	1'500.00	21'500.00
Total capitaux étrangers	57'951.05	61'472.95
Capitaux propres	106'417.91	61'579.30
Total capitaux propres	106'417.91	61'579.30
Bénéfice/perte	22'772.81	44'838.61
TOTAL PASSIF	187'141.77	167'890.86

Annexe aux comptes annuels

L'Association FPS a clôturé l'exercice 2022 avec un bénéfice de CHF 22'772.81 (année précédente CHF 44'838.61). Les capitaux propres au 31.12.2022 avant report du bénéfice s'élèvent à CHF 106'417.91 (année précédente : CHF 61'579.30).

Le budget 2022 reposait sur une hypothèse de 115 candidates et candidats. 110 personnes se sont présentées à l'examen professionnel fédéral 2022, ce qui a entraîné une légère baisse des recettes, qui a toutefois pu être compensée par une diminution des dépenses.

La contribution fédérale du SEFRI s'élève à 60 % des coûts donnant droit à des subventions dont le décompte a été remis le 16 février 2023 pour un montant de CHF 234'046.-. Le SEFRI a accusé réception le 27 février 2023, mais on ne sait pas jusqu'à quand le décompte serait contrôlé et définitivement approuvé. En raison d'une certaine incertitude quant au montant de la contribution, une contribution fédérale d'environ 95 % du montant attendu, soit CHF 224 000.00, a été comptabilisée par mesure de prudence, car une réduction de la contribution du SEFRI aurait des conséquences directes sur l'exercice suivant – comme cela a déjà été fait l'année précédente. Le compte de recettes "Contribution du SEFRI" comprend en outre le paiement final de CHF 10'000 de la contribution du SEFRI pour la révision partielle du règlement d'examen, ce qui donne un montant total de CHF 234'000.

Le côté des charges est particulièrement affecté par les charges du secrétariat ainsi que les rémunérations des EXE. Le secrétariat ont pu réduire leurs dépenses grâce à des mesures organisationnelles. Les indemnités versées aux EXE correspondaient à la valeur calculée.

Les frais de prestations de services ont globalement dépassé le budget d'environ CHF 20 000, ce qui s'explique notamment par des frais de traduction nettement plus élevés en raison de la révision partielle du règlement d'examen et du guide ainsi que des adaptations consécutives correspondantes d'autres documents. En outre, le renouvellement du pool de cas a également entraîné des frais de traduction extraordinaires. D'autres légers dépassements de budget ont eu lieu pour le renouvellement du site Internet et pour l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes, ces coûts supplémentaires représentant un investissement pour l'avenir en ce qui concerne le site Internet et profitant directement aux candidats en ce qui concerne la cérémonie de remise des diplômes.

La mesure susmentionnée concernant la contribution du SEFRI dans les comptes annuels 2021 a entraîné des recettes extraordinaires d'environ CHF 8'300.

Les comptes annuels 2022 montrent que la situation financière de l'Association FPS est stable. Si le nombre de participants est suffisant, les recettes des taxes d'examens permettent de couvrir les charges occasionnées par l'organisation des examens et les organes de l'Association, de sorte qu'il est désormais possible de procéder à de petits investissements dans le développement de l'organisation des examens, comme cela a été fait en 2022 avec le renouvellement du site Internet.

Compte tenu du nombre attendu de 200 candidat-e-s pour l'année d'examen 2023 et des efforts déployés par les responsables et le secrétariat pour optimiser davantage les processus, mais aussi pour prendre des mesures visant à maintenir la qualité élevée des examens, on s'attend à ce qu'un résultat positif soit également atteint l'année prochaine. Par conséquent, le budget 2023 affiche un bénéfice de CHF 27 500.- (voir ci-après).

Rapport de révision



Rapport de l'organe de révision relatif au résultat de l'audit des comptes annuels 2022

A l'Assemblée des délégués de

l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Les comptes annuels se soldent par un bénéfice de Fr. 22'772.81, avec un actif et un passif de Fr. 187'141.77.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au comité. Cette responsabilité comporte la conception, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne en relation avec l'établissement des comptes annuels; ceux-ci doivent être exempts d'anomalies significatives résultant de violations ou d'erreurs. Par ailleurs, le comité est responsable du choix et de l'application des méthodes de présentation des comptes annuels conformes ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

Notre responsabilité consiste à délivrer une opinion d'audit sur les comptes annuels basée sur nos contrôles. Nous avons effectué notre audit en conformité avec les dispositions légales. Après cela, nous sommes tenus de planifier et d'exécuter la révision de manière à obtenir une certitude suffisante que les comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Une révision comporte l'exécution d'opérations d'audit dans le but d'obtenir des éléments probants concernant les valeurs déclarées et autres indications contenues dans les comptes annuels. Le choix des opérations d'audit relève de l'appréciation du réviseur, conformément à sa mission. Ceci implique une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le réviseur prend en considération le système de contrôle interne, dans la mesure où celui-ci est déterminant pour l'établissement des comptes annuels, ceci pour déterminer les opérations d'audit correspondant aux circonstances mais non pas pour émettre une opinion d'audit au sujet de l'existence et de l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend par ailleurs l'évaluation de l'opportunité des méthodes de présentation des comptes annuels utilisées, de la vraisemblance des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous sommes d'avis que les éléments probants obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion d'audit.

Aux termes de notre évaluation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 correspondent à la législation suisse.

Urtenen-Schönbühl, le 10 mars 2023

ROD Treuhand AG

Hanspeter Blatter
Expert-réviseur agréé
Reviseur responsable

Sascha Moser
Expert-réviseur agréé

Budget 2023

(Base : 200 candidat-e-s)

	Total	Centres de coûts	
		Association	Org. d'examen
RECETTES			
Cotisations des membres	5'000.00	5'000.00	0.00
Taxes d'accréditation	2'500.00	0.00	2'500.00
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Taxes d'examen	360'000.00	0.00	360'000.00
Contribution SEFRI	347'400.00	0.00	347'400.00
Autres recettes	0.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES	714'900.00	5'000.00	709'900.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	366'000.00	26'000.00	340'000.00
Comptabilité	16'500.00	16'500.00	0.00
Frais de bureau et d'administration	6'500.00	1'500.00	5'000.00
Total frais secrétariat	389'000.00	44'000.00	345'000.00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	17'000.00	5'000.00	12'000.00
Charges experts aux examens	200'000.00	0.00	200'000.00
Frais experts aux examens	15'000.00	0.00	15'000.00
Frais Comité/CAQ	4'000.00	1'500.00	2'500.00
Total frais de personnel	236'000.00	6'500.00	229'500.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	4'200.00	200.00	4'000.00
Total charges assurances sociales	4'200.00	200.00	4'000.00
Services			
Frais de locaux	15'600.00	600.00	15'000.00
Frais de traduction	8'500.00	1'500.00	7'000.00
Frais d'impression et de port	7'000.00	1'000.00	6'000.00
Site Internet/communication <i>(Décision de l'AD)</i>	4'000.00	2'000.00	2'000.00
Révision	1'500.00	1'500.00	0.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Événements	20'000.00	20'000.00	0.00
Charges d'exploitation div.	1'500.00	500.00	1'000.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges d'intérêt sur les emprunts	0.00	0.00	0.00
Total services	58'100.00	27'100.00	31'000.00
TOTAL DÉPENSES	687'300.00	77'800.00	609'500.00
Charges et produits extraordinaires			
Dépenses exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
Recettes exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
TOTAL EXTRAORD. CHARGES + PRODUITS	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel (bénéfice)	27'600.00	-72'800.00	100'400.00